

Foyer de Jeunes Travailleurs

Résidences jeunes : des espaces, des rencontres... un « chez-soi »

La Ville d'Argentan va inaugurer au second semestre 2020 un nouveau Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) réparti sur 3 sites. Qualité de l'hébergement, ouverture vers l'extérieur, mixité sociale sont autant de valeurs partagées et promues au cœur de ces futurs lieux de vie.



Site rue Georges-Méheudin.



Site école Fernand-Léger.

Une solution d'hébergement depuis 1973

Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) a ouvert ses portes en 1973 au 12 rue Jean-Wolff, en lieu et place de l'Hôtel de Bretagne. Cette structure propose actuellement 33 lits dans de petites chambres propres, mais vieillissantes et peu adaptées aux modes de vie actuels.

Le FJT est destiné principalement à accueillir les jeunes de 16 à 30 ans exerçant une activité professionnelle, en stage ou en apprentissage. Il est également ouvert aux scolaires et étudiants. Ainsi se côtoient des lycéens, des salariés en CDD, CDI, contrat d'intérim, des jeunes en formation du CAP à ingénieurs... Certains pour quelques jours d'autres pour plusieurs années.

Un projet autour d'une démarche participative

Les jeunes font partie intégrante des forces vives d'un territoire. Ils doivent être au cœur des préoccupations et devenir un levier pour le dynamisme économique, social et culturel de la ville.

Depuis 2017, la Ville d'Argentan a mis en place une démarche participative pour construire un nouveau projet en phase avec les besoins des jeunes et des employeurs. Suite à une étude de besoin menée avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes, les résidents du FJT, les partenaires (CAF, CD, DDCSPP, DDT, Mission Locale...), les collaborateurs des équipes des FJT Normands ainsi que les élus

locaux se sont concertés et ont partagé durant chaque phase. Cette implication de tous débouche sur un projet qualitatif et humain co-construit selon les attentes et autres impératifs recueillis tout au long des études.

Hébergements et services proposés

Le FJT sera un ensemble de trois résidences avec un centre et deux antennes. L'ensemble proposera 42 logements (24 T1 = environ 18 m² et 18 T1' = plus de 18 m²) dont certains seront pleinement accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Chaque logement sera un studio complet avec cuisinette et salle de bain, mais comme la convivialité et le vivre ensemble sont les leitmotivs du projet, chaque résidence proposera en plus une cuisine partagée, une laverie, un local pédagogique de tri et des espaces de convivialité spécifiques à chaque lieu.

Les trois résidences habitat jeunes:

1. La résidence principale : les étages de la Poste principale d'Argentan, rue Charles-Léandre : 12 T1 et 3 T1'. Racheté à la Poste par la Ville, ce lieu de vie et de rencontre ouvert à tous accueillera un espace multimédia (vidéoprojection, pc portables, tablettes...), une salle de rassemblement modulable type « co-working », un parking à vélos et trottinettes, mais aussi un Point Information

Coût prévisionnel du projet des 3 résidences jeunes

- Acquisitions foncières	285 958,00 €
- Coût des travaux estimé	2 042 465,00 €
- Coût des prestations techniques estimé (maîtrise d'œuvre...)	183 025,00 €
TOTAL PRÉVISIONNEL	2 511 448,50 €

À l'heure actuelle, l'estimation des subventions serait de 50 à 60 % du budget global prévisionnel.

Jeunesse (PIJ) et un Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ).

2. Le bâtiment situé à l'angle des rues Georges-Méheudin et de la Vicomté : 5 T1 et 6 T1' dont 2 PMR. Il proposera un espace de jeux (société, billard et babyfoot) et un espace sport/musculation.
3. L'ancien bloc logement de l'école maternelle Fernand-Léger, rue du Tripot : 7 T1 et 9 T1' dont 3 PMR. Un lieu de vie avec un atelier de bricolage (meubles, vélos...), un barbecue collectif, un jardin partagé...

Chaque jeune pourra aller et venir d'une résidence à l'autre pour profiter de chacun des services.

Rendez-vous en 2020

L'ouverture est prévue de manière décalée au cours du second semestre 2020 afin de permettre une installation et un accompagnement de qualité. Suite à cela, le site historique rue Jean-Wolff sera fermé dans l'attente d'une requalification du bâtiment.

Renseignements :

Foyer de Jeunes Travailleurs - 12 Rue Jean Wolff - 02 33 67 15 27 - fit@argentan.fr

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA : 1^{ER} DÉCEMBRE

AGENDA

PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEONS-NOUS TOUS CONTRE CETTE MALADIE QUI TUE ENCORE AUJOURD'HUI !

Établie en 1988 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et approuvée par l'Assemblée générale des Nations unies, la journée mondiale de lutte contre le sida a lieu chaque année le 1^{er} décembre.

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, le 1^{er} décembre, l'Agence régionale de Santé de Normandie soutient les nombreuses initiatives qui ont lieu au sein des cinq départements de la région.

Le virus du SIDA a été la hantise de toute une génération. Aujourd'hui, d'après les enquêtes sur l'utilisation du préservatif, la crainte du SIDA est moins présente et les traitements sont davantage efficaces.

Pourtant, on observe une recrudescence des infections sexuellement transmissibles qui peuvent faciliter la transmission du VIH. L'inquiétude demeure donc de voir une recrudescence du virus. (Source : site ARS - Normandie)

La Ville d'Argentan s'associe aux actions de prévention menées sur la Région en organisant une sensibilisation à l'échelle de la ville et en proposant un temps d'information et d'échanges (questions-réponses avec le public) animé par l'Association Sid' Accueil de Caen, le lundi 9 décembre à 14h (lieu à définir).

Entrée libre, mais **INSCRIVEZ-VOUS** dès maintenant à la Maison du Citoyen, Centre Social et d'Initiatives Municipales, car les places seront peut être limitées en fonction de la salle où nous vous accueillerons.

Information à diffuser sans modération :

> 1^{er} décembre 2019 : toujours pas de vaccin, alors une **seule et unique façon de se protéger de la maladie : LE PRÉSERVATIF !**

Contact : 02 33 36 85 84 - mdc@argentan.fr